

Appel à candidatures

Diffusion de courts métrages dans le cadre de

La Chaise et l'Ecran 2018

Chaque été depuis 2008, la Mairie du 11^{ème} arrondissement de Paris fait sortir le cinéma des salles obscures à l'occasion du festival la Chaise & l'Ecran en proposant aux parisiens des séances en plein air. Cette année, c'est à Antoine Reinartz, parrain de l'édition, qu'a été confié le soin de choisir les longs-métrages qui seront projetés :

- Le 13 juillet à 22h à la Mairie du 11^{ème} arrondissement.
- Le 27 juillet à 21h30 au jardin de la Folie-Titon.
- Le 24 août à 21h à la Mairie du 11^{ème} arrondissement.

En parallèle, la Mairie du 11^{ème} arrondissement de Paris, qui a toujours considéré que la diversité artistique est un élément essentiel à la vie culturelle de son territoire, lance un appel à candidatures à destination des réalisateurs afin de sélectionner des courts métrages qui seront projetés en amont des films des 13 et 27 juillet et du 24 août.

Pour candidater, chaque candidat doit faire parvenir **le 24 juin 2018 au plus tard** les documents suivants :

- La fiche d'inscription dûment remplie et signée ;
- Le règlement dûment rempli, signé et paraphé ;
- Un synopsis d'une page maximum ;
- Une filmographie ;
- Un DVD du court métrage ;
- **Ou** un accès au court métrage en ligne.

Ces documents doivent être adressés à Antoine Estève, soit par voie postale (Mairie du 11^{ème} arrondissement, 12 place Léon Blum, 75011 Paris), soit par courriel à culture11@paris.fr.
Les lauréats seront contactés à compter du vendredi 29 juin 2018.